

## CONCOURS CONTRATS DOCTORAUX Campagne 2025-2026

Approuvé par le conseil de l'ED Galilée le 10 mars 2025

Dans le cadre de la campagne 2025 de recrutement des doctorantes et doctorants contractuels, le conseil de l'école doctorale Galilée lance un appel d'offres pour l'attribution de 26 contrats doctoraux pour une intégration dans une unité de recherche relevant du périmètre de l'ED au sein d'USPN.

Conformément au règlement intérieur de l'ED Galilée, la procédure concernant le concours d'attribution de 26 contrats doctoraux - campagne 2025-2026 se décompose comme suit.

### **Phase 1 : Remontée des sujets de thèse, visés par la direction de l'unité de recherche, à l'école doctorale pour affichage sur le site de l'ED**

Les sujets proposés doivent être rédigés, en français ou en anglais, sur une page et indiquer le nom de l'unité de recherche, le nom de la direction de thèse et ses coordonnées.

Les sujets de thèse doivent être envoyés par mail à la coordinatrice des écoles doctorales ([ecoledoctorales@univ-paris13.fr](mailto:ecoledoctorales@univ-paris13.fr)), sous couvert de la direction de l'unité de recherche, selon l'une des 2 procédures suivantes : envoi du sujet de thèse par la direction de l'unité de recherche ou envoi du sujet de thèse par la direction de thèse avec en copie la direction de l'unité de recherche.

Un accusé de réception sera envoyé pour les sujets. Les sujets proposés seront mis en forme avec le format de l'ED et déposés sur le site internet de l'ED. Les unités de recherche doivent également en faire une large diffusion nationale et internationale via leur(s) réseau(x) de diffusion.

**Date limite de réception des sujets : 13 mai 2025.**

### **Phase 2 : Dépôt et validation des dossiers de candidature retenus par les unités de recherche en vue de leur audition**

À la suite d'une procédure de sélection interne à chaque unité de recherche, les candidatures sélectionnées en vue de leur audition déposent leur dossier de candidature sur la plateforme numérique des doctorants.

Pour cela, la candidate ou le candidat, sous couvert de la direction de thèse et de la direction de l'unité de recherche (en copie du mail), sollicite par mail l'école doctorale ([ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr](mailto:ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr)) et en copie la direction de l'ED ([direction-edgalilee@univ-paris13.fr](mailto:direction-edgalilee@univ-paris13.fr)) pour l'ouverture d'un dossier en fournissant les informations suivantes :

- ✓ Nom de la candidate ou du candidat (préciser Madame ou Monsieur)
- ✓ Prénom de la candidate ou du candidat
- ✓ Email de la candidate ou du candidat
- ✓ Date de naissance de la candidate ou du candidat
- ✓ Unité de recherche d'accueil à l'USPN
- ✓ [Discipline de doctorat](#)
- ✓ Titre du sujet de thèse (en lien avec l'un des sujets précédemment envoyé)
- ✓ Financement : Indiquer « Contrat doctoral Sorbonne Paris Nord (USPN) »
- ✓ Le nombre de doctorantes et doctorants actuellement encadrés par la directrice ou le directeur (et la co-directrice ou le co-directeur de thèse) en précisant s'il s'agit d'une direction pleine (100%) ou d'une co-direction (50%). Se reporter au [règlement intérieur de l'ED](#) pour connaître le taux maximum d'encadrement autorisé par l'école doctorale.

En retour, la candidate ou le candidat reçoit par mail un identifiant et un mot de passe lui permettant

d'accéder à la plateforme numérique.

**Date limite de création d'un dossier de candidature sur la plateforme des doctorants : 23 mai 2025.**

### **Phase 3 : Validation des dossiers de candidature**

Afin de compléter le dossier en ligne, la candidate ou le candidat et la direction de thèse doivent suivre les instructions suivantes :

- ✓ Page « Identité du doctorant/onglet Pièces à fournir/relevé de note du Master » : si Master 2 (ou diplôme équivalent) en cours déposer le relevé de note du 1er semestre du M2 ;
- ✓ Page « Identité du doctorant/onglet Pièces à fournir/diplôme universitaire » : si Master 2 (ou diplôme équivalent) en cours, ne pas déposer de document mais indiquer dans le CV la date prévisionnelle d'obtention du Master 2 ou du diplôme équivalent ;
- ✓ Page « Candidature au doctorat/onglet projet doctoral » : remplir uniquement les 4 champs suivants : « Pertinence scientifique du projet doctoral », « Adéquation avec les thématiques/axes du laboratoire », « Adéquation du projet au domaine de recherche du ou des directeurs de thèses », « Nombre de doctorants encadrés par le directeur de thèse » (et éventuellement celui du co-encadrant). Se reporter au [règlement intérieur de l'ED](#) pour connaître le taux maximum d'encadrement autorisé par l'ED ;
- ✓ Page « candidature au doctorat/onglet pièces à fournir » : ne déposer que le *fichier.pdf* du projet de thèse. Celui-ci doit correspondre en grande partie à l'un des sujets précédemment envoyés.

Le dossier doit ensuite être validé successivement par la candidate ou le candidat, la direction de thèse et la direction de l'unité de recherche.

**Date limite de validation des dossiers : 02 juin 2025.**

### **Phase 4 : Examen par l'ED de la recevabilité administrative des dossiers de candidature**

### **Phase 5 : Audition des candidates et candidats devant un jury présidé par la direction de l'ED**

- ✓ Jury Mathématiques (LAGA) : date à préciser juin 2025
- ✓ Jury Informatique, Traitement de l'information (LIPN-L2TI) : date à préciser juin 2025
- ✓ Jury Physique, Matériaux, Sciences de l'ingénieur (LPL-LSPM) : date à préciser juin 2025
- ✓ Jury Sciences de la vie et aux interfaces avec le vivant, Santé, Médecine, Ethologie (Pôle Biomédical et Chimie) : date à préciser juin 2025

### **Phase 6 : Conseil de l'ED et décision sur l'attribution des contrats doctoraux : 04 juillet 2025.**

Pour plus d'informations sur l'organisation des jurys :

Jury LAGA : Francis NIER ([nier@math.univ-paris13.fr](mailto:nier@math.univ-paris13.fr))

Jury LIPN-L2TI : Stefano GUERRINI (LIPN, [stefano.guerrini@univ-paris13.fr](mailto:stefano.guerrini@univ-paris13.fr)) et Khaled BOUSSETTA (L2TI, [khaled.boussetta@univ-paris13.fr](mailto:khaled.boussetta@univ-paris13.fr))

Jury LPL-LSPM : Hélène PERRIN (LPL, [helene.perrin@univ-paris13.fr](mailto:helene.perrin@univ-paris13.fr)) et Guillaume LOMBARDI (LSPM, [guillaume.lombardi@lspm.cnrs.fr](mailto:guillaume.lombardi@lspm.cnrs.fr))

Jury Pôle Biomédical et Chimie (PBMC) : Marie-Christophe BOISSIER ([marie-christophe.boissier@aphp.fr](mailto:marie-christophe.boissier@aphp.fr)).